

Fiche signalétique
AIM® EC HERBICIDE

FDS n° : 6165-A
Date de révision : 2017-11-13
Format: NA
Version 1.06



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit AIM® EC HERBICIDE

Autres moyens d'identification

Code du Produit 6165-A

Synonymes CARFENTRAZONE-ETHYL (FMC 116426): ethyl α ,2-dichloro-5-[4-(difluoromethyl)-4,5-dihydro-3-methyl-5-oxo-1H-1,2,4-triazol-1-yl]-4-fluorobenzenepropanoate (CAS name); ethyl (RS)-2-chloro-3-[2-chloro-5-(4-difluoromethyl-4,5-dihydro-3-methyl-5-oxo-1H-1,2,4-triazol-1-yl)-4-fluorophenyl] propionate (IUPAC name)

Ingrédient(s) actif(s) Carfentrazone-éthyle

Famille chimique Triazolinones

PCP # 28573

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée : Herbicide

Restrictions conseillées pour l'utilisation Utilisez tel que recommandé par l'étiquette

Adresse du fournisseur

FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104
(215) 299-6000 ((Informations générales)
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)

Urgences médicales :
800-331-3148 (ProPharma Group- États-Unis et Canada)
651-632-6793 (ProPharma Group- Tous les autres pays; à frais virés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières


dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

Danger

Mentions de danger
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H351 - Susceptible de provoquer le cancer


Conseils de prudence - Prévention

P201 - Se procurer les instructions avant l'utilisation

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage

Conseils de prudence - Réponse

P308 + P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

P405 - Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

Autres informations

Peut être nocif par ingestion. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Famille chimique**

Triazolinones.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Carfentrazone-éthyle	128639-02-1	21.9
Naphtha (petroleum), heavy aromatic	64742-94-5	<70
2-Methylnaphthalene	91-57-6	<30
1-Methylnaphthalene	90-12-0	<20
n-Butanol	71-36-3	1-5
Naphthalene	91-20-3	0.1-1

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever au bout des 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, contactez les services d'urgence; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Ingestion	Appelez un centre antipoison ou un médecin immédiatement. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Ne donnez pas un liquide à boire à la personne. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus.
Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés	Effets sur le système nerveux central. Gastrointestinal effects.
Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant	Le traitement est symptomatique et consiste en un traitement de soutien. Contient du distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO ₂). Mousse. Poudre sèche.
Dangers spécifiques du produit	Légèrement combustible. Peut brûler à des températures élevées.
<u>Données sur les risques d'explosion</u>	
Sensibilité aux chocs	Aucun renseignement disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun renseignement disponible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles	Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Équipement de protection individuel, voir section 8.
Divers	Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.
Précautions pour le protection de l'environnement	Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts.
Méthodes de confinement	Endiguez pour empêcher le ruissellement. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Nettoyer et neutraliser la zone de déversement, les outils et l'équipement en lavant avec de l'eau et du savon. Absorbent l'eau de rinçage et ajoutez-la aux déchets déjà recueillis. Les déchets doivent être classés et étiquetés avant leur recyclage ou leur élimination. Éliminez les déchets tel qu'il est indiqué dans la section 13.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention	Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrais, l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant le stockage ou l'élimination.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Garder/entrepoiser dans le contenant d'origine seulement.
Produits incompatibles	Agents oxydants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
2-Methylnaphthalene (91-57-6)	TWA: 0.5 ppm	-	-	-
1-Methylnaphthalene (90-12-0)	TWA: 0.5 ppm	-	-	-
n-Butanol (71-36-3)	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 300 mg/m ³	IDLH: 1400 ppm Ceiling: 50 ppm Ceiling: 150 mg/m ³	Mexico: Ceiling 50 ppm Mexico: Ceiling 150 mg/m ³
Naphthalene (91-20-3)	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³	IDLH: 250 ppm TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 75 mg/m ³	Mexico: TWA 10 ppm Mexico: TWA 50 mg/m ³ Mexico: STEL 15 ppm Mexico: STEL 75 mg/m ³
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
2-Methylnaphthalene (91-57-6)	TWA: 0.5 ppm Skin	-	TWA: 0.5 ppm Skin	-
1-Methylnaphthalene (90-12-0)	TWA: 0.5 ppm Skin	-	TWA: 0.5 ppm Skin	-
n-Butanol (71-36-3)	TWA: 15 ppm Ceiling: 30 ppm	Ceiling: 50 ppm Ceiling: 152 mg/m ³ Skin	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm TWA: 60 mg/m ³
Naphthalene (91-20-3)	TWA: 10 ppm STEL: 15 ppm Skin	TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m ³	TWA: 10 ppm STEL: 15 ppm Skin	TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m ³ Skin

Légende

Peau - Absorbeurs cutanés

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique	Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.
----------------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants.

Protection des mains	Gants de protection S'il vous plaît respecter les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
Protection respiratoire	Pour se protéger des expositions par la poussière, les éclaboussures ou par pulvérisation, veuillez utiliser un masque à filtre.
Mesures d'hygiène	De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des yeux et de la peau. Laver le peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les vêtements de la maison.
Informations générales	Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Brun Orange liquide
État physique	Liquide
Couleur	Brun Orange
odeur	aromatique
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
pH	5.3 (solution à 1 %)
Point de fusion/point de congélation	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	75.6 °C / 168.08 °F vase clos
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	9.0 lb/gal
Densité	1.08
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles

Matières incompatibles Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Chlorure d'hydrogène. Fluorure d'hydrogène. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

DL50 orale 4077 mg/kg (rat)
DL50 épidermique > 4000 mg/kg (rat)
CL50 par inhalation > 6.31 mg/l 4 heures (rat)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant.
Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant (lapin).
Sensibilisation non sensibilisant

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Les signes de toxicité dans les animaux de laboratoire ont inclus mydriasis, cyanosis, l'ataxie, dyspnea, larmation, et la diarrhée. .

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité chronique Carfentrazone-éthyle: exposition à long terme causé hématotoxicité et le dépôt de la porphyrine dans le foie dans les études animales.

Mutagénicité Carfentrazone-éthyle : Pas génotoxique dans les études de laboratoire.

Cancérogénicité Carfentrazone-éthyle : Aucune preuve de cancérogénicité provenant d'études animales. Des études d'inhalation d'une durée de 2 ans réalisées par le Programme national de toxicologie (NTP) n'ont pas apporté la preuve de l'activité carcinogène du naphthalène sur les souris mâles, mais il y avait des éléments de preuve de l'activité carcinogène chez les souris femelles et une preuve certaine de l'activité carcinogène chez les rats, mâles et femelles.

Effets neurologiques Carfentrazone-éthyle : Non neurotoxique.

Toxicité pour la reproduction Carfentrazone-éthyle : Pas de toxicité pour la reproduction.

Toxicité pour le développement Carfentrazone-éthyle : Absence de tératogénicité chez les animaux.

STOT - exposition unique Non classé.

STOT - exposition répétée Non classé.

Effets neurologiques Carfentrazone-éthyle : Non neurotoxique.

Risque d'aspiration Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Le vomissement survenant après ingestion de ce produit peut entraîner une aspiration d'hydrocarbures aromatiques dans les poumons, ce qui risque de provoquer un œdème mortel du poumon.

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Naphthalene 91-20-3	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

Légende:

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
A3 - cancérogène chez l'animal
CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme
NTP (programme national de toxicologie)
Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme
OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)
X - Présent

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Carfentrazone-éthyle (128639-02-1)				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	espèce	VALEUR	UNITÉS
Carfentrazone-éthyle	72 h EC50	Algues	0.012	mg/l
	96 h LC50	Poissons	1.6	mg/l
	48 h LC50	Daphnie	>9.8	mg/l
	96 h CSEO	Algues	1.0	µg/l
	21 d NOEC	Poissons	0.0187	mg/l
	21 d NOEC	Crustacés	0.22	mg/l

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
n-Butanol 71-36-3	96 h EC50: > 500 mg/L (Desmodesmus subspicatus) 72 h EC50: > 500 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	96 h LC50: 1730 - 1910 mg/L (Pimephales promelas) static 96 h LC50: = 1740 mg/L (Pimephales promelas) flow-through 96 h LC50: 100000 - 500000 µg/L (Lepomis macrochirus) static 96 h LC50: = 1910000 µg/L (Pimephales promelas) static	48 h EC50: 1897 - 2072 mg/L (Daphnia magna) Static 48 h EC50: = 1983 mg/L (Daphnia magna)

Persistence et dégradabilité Carfentrazone-éthyle : Non persistant. Facilement hydrolyses. Ne se biodégrade pas facilement.

Bioaccumulation Carfentrazone-éthyle : La substance n'a pas de potentiel de bioconcentration.

Mobilité Carfentrazone-éthyle : Mobilité dans le sol: Non pertinent.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination. Ne pas réutiliser ou remplir ce conteneur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Ce matériau est un liquide combustible et, n'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses expédiés en vrac dans les Etats-Unis par 49 CFR § 173.150 (f) (2).

N° ID/ONU NA1993
Nom officiel d'expédition Liquide combustible, n.s.a
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
Quantité à déclarer (RQ) Naphtalene

TMD Classement ci-dessous n'est applicable que lorsqu'ils sont expédiés par bateau et n'est pas applicable lorsque expédiés seulement par voie routière ou ferroviaire.

N° ID/ONU UN3082
Classe de danger 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin Carfentrazone-éthyle .
Désignation UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s.
(Carfentrazone-éthyle), 9, PG III, polluant marin

ICAO/IATA

N° ID/ONU UN3082
Classe de danger 9
Groupe d'emballage III
Désignation UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (Carfentrazone-éthyle), 9, PG III, polluant marin

IMDG/IMO

N° ID/ONU UN3082
Classe de danger 9
Groupe d'emballage III
No EMS F-A, S-F
Polluant marin Carfentrazone-éthyle
Désignation UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (Carfentrazone-éthyle), 9, PG III, polluant marin

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
n-Butanol - 71-36-3	71-36-3	1-5	1.0
Naphthalene - 91-20-3	91-20-3	0.1-1	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé Oui
Danger chronique pour la santé Oui
Risque d'incendie Oui
Risque de décompression soudaine No
Danger de réaction No

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Naphthalene 91-20-3	100 lb	X	X	X

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses
n-Butanol 71-36-3	5000 lb 2270 kg	
Naphthalene 91-20-3	100 lb 45.4 kg	

FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certains exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

MISE EN GARDE

Nocif en cas d'ingestion, absorbé par la peau ou inhalé. Provoque une irritation modérée des yeux.

Le carfentrazone-éthyle est très toxique pour les algues et modérément toxique pour les poissons.

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom chimique	Prop. 65 de la Californie
Naphtalene - 91-20-3	Carcinogène

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
2-Methylnaphtalene 91-57-6	X		
1-Methylnaphtalene 90-12-0	X	X	X
n-Butanol 71-36-3	X	X	X
Naphtalene 91-20-3	X	X	X

Inventaires internationaux

Nom chimique	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/ELINCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Carfentrazone-éthyle 128639-02-1					X			
Naphtalene (pétroleum), heavy aromatic 64742-94-5	X	X	X		X	X	X	X
2-Methylnaphtalene 91-57-6	X	X	X	X	X		X	X
1-Methylnaphtalene 90-12-0	X	X	X	X	X		X	X
n-Butanol 71-36-3	X	X	X	X	X	X	X	X
Naphtalene 91-20-3	X	X	X	X	X	X	X	X

Mexique - Classe

Risque sérieux, classe 3

Nom chimique	État cancérogène	Mexique
n-Butanol		Mexico: Ceiling 50 ppm Mexico: Ceiling 150 mg/m ³
Naphtalene		Mexico: TWA 10 ppm Mexico: TWA 50 mg/m ³ Mexico: STEL 15 ppm Mexico: STEL 75 mg/m ³

Canada

Déclaration SIMDUT

Ce produit a été classé en accord avec le Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le HPR

Classe de dangers du SIMDUT B3 - Liquide combustible
D2A - Matières très toxiques

**16. AUTRES INFORMATIONS**

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 2	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 1*	Inflammabilité 2	Danger physique 0	Protection individuelle X

*Indique un risque chronique pour la santé

Date de révision : 2017-11-13
Cause de la révision: sections de la FS mises à jour

Avis de non-responsabilité

La société FMC pense que les informations et les recommandations présentées ici (comprenant les données et les énoncés) sont justes à la date d'écriture du présent document. AUCUNE GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT POUR QUELQUE BUT QUE CE SOIT, GARANTIE DE LA QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRIMÉE OU IMPLIQUÉE, N'EST ÉNONCÉE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. Les informations données ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en association avec tout autre matériel ou tout autre procédé. En outre, étant donné que les conditions et le sméthides d'utilisation sont hors du contrôle de la société FMC, elle décline toute responsabilité concernant les résultats obtenus par ou suite à l'utilisation de ce produit ou la dépendance sur de telles informations.

Préparé par

FMC Corporation
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2017 FMC Corporation. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique